



Maxol (maxol)

Fiche technique 04/2018

Peinture minérale d'intérieur double-liant de finition lisse et mate à base de silicate de potassium et de sol de silice. Procédé unique de silicification active BEECK ASF®

Conforme aux normes FDT 30808 Famille 1 Classe 1b1 et DIN 18363 2.4.1.

AFNOR : NFT 36 005 famille 1 classe 1b1. Parts Organiques < 5 %.

1. Utilisation/Destination

Peinture de finition minérale sur murs intérieurs

Supports admissibles : chaux, chaux-ciment, plâtre/chaux/ sable, brique, pierre, placo, et tous autres supports minéraux bruts de façon générale. S'applique aussi sur nos sous-couches de préparations compatibles avec les anciens fonds peints. Mise à la teinte avec les colorants minéraux.

1.1 Caractéristiques

Peinture composée de charges minérales fines, d'un double liant minéral à base de quartz (silicate de potassium et sol de silice) et de pigments minéraux. Ne forme pas de film sur le support.

La liaison physique entre les supports et la finition Maxol assure une protection durable des parois. Aucun risque de perte de teinte en raison d'utilisation de pigmentation purement minérale (classe A1)

- Double liaison avec le support
- Ne contient aucun solvant
- Non inflammable Classe A2-s1-d0 selon EN 13501-1 Ou (M0 sur support M0) et DIN 4102
- Ne forme pas de film sur le support
- Aucun COV ne rentre dans la fabrication ou la préparation. Taux de COV naturel : 2 gr / litre
- Ne modifie pas la microporosité du support sur lequel elle est appliquée et favorise l'évacuation de l'humidité complète contenue dans les maçonneries
- Adapté aux chantiers d'exigence HQE (environnementales)
- Très alcaline, elle empêche naturellement le développement des micro-organismes
- Blanc et 200 teintes du nuancier
- Grande luminosité et très mate
- Classement A+ très faible émission de COV

Données techniques* :

Paramètres	Valeurs	Conformité et normes
Densité a 20°	1,49 kg/litre	NF EN ISO 2811-1
PH a 20°	11	Données techniques usine
Viscosité dynamique à 20°	7.000 mPas	Données techniques usine
Perméabilité à la vapeur d'eau	valeur Sd (H2O < 0,01 m (d'air)	Selon NF EN 1062-1
Resistance couleur **	Classe A1 (stable aux UV)	BFS Merkblatt Nr.26
Perméabilité a l'eau liquide (W 24)	Classe W3 . w < 1 kg/m ² .h ^{0.5}	NF EN 1062-3
Granulométrie	Fine NBN EN 13300	DIN EN 13300
Brillance spéculaire à 85°	mat	DIN EN ISO 2813
Resistance abrasion humide	Classe 2 EN 13300	DIN EN 13300. NF EN ISO 11998
Classement au feu	A2 ininflammable ou MO incombustible	EN 13501-1. DIN 4102
Classification COV	2 gr / litre cat A /a	Chem VOC FarbVcat. A/c

** Valable pour les teintes

Valable pour le blanc *



Fiche technique 04/2018

Maxol (Maxol)

2. Processus de mise en œuvre

2.1 Reconnaissance des supports :

Supports admissibles : enduit à base de chaux, chaux/ciment ; enduit ciment ; plâtre ; enduit d'intérieur de lissage; Placoplatre ; fibre de verre ; papier peint ingrains... etc.

Il convient de se conformer pour les finitions au DTU 59/1 et à la norme NF P 74.201. Ils doivent être sains, propres, secs et suffisamment absorbants avant l'application de nos systèmes de finition.

2.2 Préparation des fonds à peindre :

En cas de doute, merci de prendre contact avec nos services techniques. Ne pas appliquer sur : bois, matières plastiques et métalliques.

↳ Sur les fonds peints avec d'anciennes peintures, il est préférable de procéder au décapage pour avoir la plus favorable des perméabilités. Il est possible d'utiliser directement sur les fonds peints directement **MAXOL** dilué avec 5% de fixatif MBA.

Autre possibilité : les sous-couches minérales Maxil fond fin ou grob contenant des charges minérales pour un meilleur masquage des fissures et des imperfections de surface existantes :

Elles sont les primaires et sous couches adaptés à tous les supports : plâtre, placo-plâtre, enduits de lissage...

➤ **Fixatif MBA** (fixateur minéral à diluer avec 2 volumes d'eau pour les fonds farinant)

2.3 Application de la peinture minérale MAXOL

S'applique en général à la brosse large et en deux couches dans tous les sens. Pour une application au rouleau prévoir un rouleau manchon pour phase aqueuse en polyester tissé à fibre courte (13mm), large (mini 180mm), et de diamètre important. Eviter les superpositions et les chevauchements et privilégier les surfaces de travail en une seule étape. **Ne pas réchampir à l'avance.** Eviter les reprises au rouleau (privilégier le pochonnage discret) Privilégier le travail sans reprise et mouillé sur mouillé **Dilution à prévoir** de 5 à 10% en première couche avec le diluant Fixatif MBA. 2^{ème} couche diluée à 5%. (à l'airless : buses de 0,79mm / 0,031 pouce)

NE PAS DILUER AVEC DE L'EAU

2.4 Consommation :

Sur support lisse : 0.15 l / m² et par couche (6 à 7 m²/litre)
La consommation dépend de l'état du support (structure, porosité) et la technique d'application.

2.5 Limites climatiques :

Ne pas appliquer lorsque la température est < à 5°.

Hydrométrie maximale : 80%.

Durée de séchage : 12 h par couche

2.6 Précaution avant l'application

Mélanger / brasser avec un outil adapté au produit. Vérifier que les lots de fabrication des mises à la teinte sont identiques.

Dans le cas contraire, vérifier s'il y a un écart de teinte important entre les lots avant l'application, et les mélanger ensembles.

Protéger impérativement toutes les parties qui ne sont pas à peindre : Verre, vitre, pierre, sols, joints, céramique,

aluminium... **Le produit est ALCALIN**

Fournir des équipements de protections individuels (Lunettes, gants). Se protéger la peau. Se protéger les yeux

3. Sécurité

Conserver hors de la portée des enfants.

Eviter le contact avec la peau et les yeux

Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles

Nettoyage des outils et des vêtements sales avec de l'eau le plus rapidement possible.

Maxol est classé comme matière non dangereuse au sens de la directive de l'UE ; ordonnance GefstoffV

4. Stockage

Les pots non ouverts peuvent être stockés à l'abri du gel et de la chaleur pendant 12 mois.

5. Conditionnement / Elimination

Seau plastique de 5 litres et de 12,5 litres

Elimination et recyclage des emballages vides

Code de déchet : CED : 08 01 12

Mise à jour : Avril 2018